

## Communiqué de presse

## Amoéba annonce l'arrivée au sein de son Conseil d'administration de Charlotte Francerries, actrice majeure du monde de la cosmétique et de la communication

**Chassieu (France), le 20 mai 2025 - 19h - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB)**, greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce que son Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de présenter à la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra le 26 juin prochain, la candidature de Madame Charlotte Francerries au poste d'Administratrice. Sa prochaine arrivée au sein du Conseil constituerait **un évènement majeur pour Amoéba, qui bénéficierait alors des multiples expertises d'une personnalité aux compétences étendues dans l'industrie des cosmétiques et de la beauté**, allant de la direction générale d'entreprises à dimension internationale, en passant par le marketing international et la communication.

Diplômée de l'EM LYON, **Charlotte Francerries** a travaillé plus de **25 ans dans le groupe L'Oréal**, où elle a entamé sa carrière dans des activités de direction marketing international pour la marque Vichy puis pour L'Oréal Paris *skin care*. Elle a ensuite accédé au poste de Directrice générale internationale de Biotherm puis au poste de Directrice générale France d'Yves-Saint-Laurent Beauté et, après un passage à la tête de la marque Roger et Gallet, elle est devenue **Directrice générale internationale de L'Oréal Paris, la plus importante et prestigieuse filiale du Groupe**.

Elle a rejoint il y a 7 ans l'agence française du groupe **McCann**, dont elle assure maintenant la présidence. Le Groupe McCann est l'un des leaders mondiaux des agences de publicité et de communication, présent dans plus de 100 pays à travers le monde. Au sein du Groupe, Madame Francerries est également la responsable monde du compte L'Oréal.

Charlotte Francerries déclare : « *Je suis très heureuse de rejoindre le Conseil d'administration d'Amoéba et je remercie ses membres pour leur confiance. J'ai été convaincue par le potentiel d'innovation important d'Amoéba, notamment du caractère novateur et très prometteur de son ingrédient cosmétique. La société dispose d'un savoir-faire unique et j'ai hâte d'apporter ma contribution aux choix stratégiques qui vont façonner le futur de l'entreprise en lui faisant notamment bénéficier de mes connaissances spécifiques du monde de la cosmétique et de la communication.* »

Benoît Villers, Président du Conseil d'administration d'Amoéba, déclare : « *Nous sommes très fiers et honorés d'accueillir Charlotte Francerries au sein de notre Conseil d'administration. Son expérience impressionnante acquise dans des postes de Direction Marketing et de Direction Générale au sein du Groupe L'Oréal, enrichie par sa maîtrise complète des techniques de publicité et communication* »

acquises à la tête du groupe McCann France, vont permettre à notre à Amoéba de bénéficier de nouvelles compétences, d'approches business complémentaires, et de visions stratégiques nouvelles. Au-delà du bénéfice évident que la venue de Mme Franceries apportera à notre activité cosmétique qui est en voie de lancement, son expérience bénéficiera à l'ensemble de nos activités, y compris le biocontrôle. »

### **À propos d'Amoéba :**

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaertia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux Etats-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. Les homologations du produit sont attendues dans les prochains mois.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com).

### **Contacts :**

#### **Amoéba**

Directeur Général  
Jean-François DOUCET  
📞 04 26 69 16 00  
✉ [jf.doucet@amoeba-nature.com](mailto:jf.doucet@amoeba-nature.com)

#### **ACTUS finance & communication**

Relations investisseurs  
Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME  
📞 01 53 67 36 79  
✉ [amoeba@actus.fr](mailto:amoeba@actus.fr)

Relations presse  
financière  
Serena BONI  
📞 04 72 18 04 92  
✉ [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

#### **Droit Devant**

Relations presse métier et  
grand public  
Laëtitia PINTO  
📞 07 64 83 39 85  
✉ [pinto@droitdevant.fr](mailto:pinto@droitdevant.fr)

### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2025 sous le numéro D.25-0281 et disponible sur le site Internet d'Amoéba ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.